

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, vendredi 13 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

EHPAD DE SOS

Une solution en vue grâce au plan de sauvetage impulsé par le Conseil départemental

Une réunion s'est tenue hier, au Conseil départemental à l'initiative de sa présidente Sophie Borderie, dans l'objectif d'établir un plan de sauvetage permettant la poursuite d'activité de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sur la commune de Sos.

Il convient de rappeler que la présidente de la collectivité départementale avait dernièrement pointé publiquement la situation intenable dans laquelle se trouvait l'établissement en raison de lourdes erreurs de gestion et de créances non-recouvrées auprès des usagers. Tant et si bien que l'Ehpad de Sos n'est plus en mesure à ce jour de poursuivre le chantier déjà engagé ; une impasse dont le Département entend le faire sortir, pour le territoire et pour les usagers.

Dans cette optique, étaient présents ce 12 octobre à l'Hôtel du Département, la direction de l'Ehpad, le maire de Sos, le directeur territorial de l'Agence régionale de santé, et les bras armés du Département en matière immobilière, à savoir Habitalys et la SEM47.

Au terme de la réunion, le plan de sauvetage proposé par le Département, avec l'appui technique et financier d'Habitalys et de la SEM47, a été accueilli avec soulagement par l'ensemble des parties prenantes. Le scénario retenu passerait ainsi par un rachat de l'Ehpad par Habitalys, celui-ci devant bien entendu encore être soumis à la validation de son conseil d'administration.

Contacts presse :
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest